



**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LA REALISATION DE
L'ETUDE DE LA SURVEILLANCE DES INDICATEURS D'ALERTE PRECOCE DE
LA RESISTANCE AUX ARV COUPLEE DE L'AUDIT DE LA FILE ACTIVE DES
PVVIH SOUS ARV**

**Sollicitation publique de manifestations d'intérêt
AMI n°002/2019/NFM II-VIH/UGP**

1. L'unité de gestion des projets (UGP) du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a obtenu des financements dudit Fonds, afin de financer les projets d'accélération de la mise en œuvre des services de prévention et de la qualité des soins dans la lutte contre les épidémies à VIH SIDA et TB au Togo et a l'intention d'utiliser une partie de ces financements pour effectuer des paiements au titre de **l'étude de la surveillance des indicateurs d'alerte précoce de la résistance aux ARV couplée de l'audit de la file active des personnes vivant avec le VIH SIDA (PVVIH) sous antirétroviraux (ARV)**.
2. L'étude a pour objectifs généraux :
 - l'évaluation de la prise en charge médicale des PVVIH par les ARV afin d'optimiser la prévention de la survenue de la résistance aux ARV chez les PVVIH ;
 - l'audit de la file active de toutes les PVVIH sous TARV suivies au niveau des sites accrédités de PECM des PVVIH au Togo.

L'étude qui comprend, entre autre, l'élaboration et la validation du protocole d'étude, l'organisation d'un atelier d'élaboration des outils de collecte et des modules de formation des agents de collecte de données, la collecte des données et l'analyse des données et la rédaction du rapport, sera réalisée sur une durée d'un mois calendaire.

3. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation de ces services en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
4. Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
 - la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience (10 points)
Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier d'au moins dix années d'existence (5 points) et d'une expérience générale dans la conduite des études de sur des thématiques socio-économiques (5 points).
Expérience du candidat dans le domaine de la prestation (40 points) ;
Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier à l'aide d'attestations de bonne fin d'exécution, la réalisation d'au moins quatre (4) missions d'enquête sur des thématiques en lien avec la santé humaine (10 pts/mission)
 - les références du candidat concernant l'exécution de prestations analogues (30 points)

Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier de la réalisation d'au moins deux missions d'enquête portant sur le VIH SIDA en Afrique de l'Ouest. (15 pts/mission).

- l'organisation technique et managériale du cabinet (10 points).
Pour avoir la totalité des points le consultant doit justifier, à l'aide d'un curriculum vitae du cabinet accompagné d'un organigramme, d'une bonne organisation de sa structure.
- les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (10 points)
Pour avoir la totalité des points, le candidat doit justifier d'un personnel permanent d'un effectif de dix (10) agents au moins (5 points), comprenant au moins cinq (5) cadres de niveau BAC+3 ou plus (5 points).

Fournir à cet effet, la liste du personnel, les curricula vitae et les diplômes des cinq (5) cadres.

5. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas trente (30) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Une liste de candidats ayant obtenu un score d'au moins 50 points sur 100 points sera établie. Ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : *la qualité technique et le montant de la proposition (sélection qualité-coût).*
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures TU les matins et de 15 heures à 17 heures T.U les après-midi à l'adresse ci-dessous : **secrétariat de l'UGP sis au ministère de la santé et de l'hygiène publique à l'angle avenue de sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; immeuble « quatre ministères », rez-de-chaussée, 1^{ère} porte à droite.** Numéro de téléphone : 22 20 38 14; E-mail: ugptogo@ugptogo.org (à l'attention de Monsieur le Coordonnateur de l'UGP).
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt sous format physique doivent être déposés à la même adresse au plus tard le **28 février 2019 à 10 heures TU ou par mail sous format PDF à l'adresse : ugptogo@ugptogo.org.**
9. Les dossiers de manifestations d'intérêt seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28 février 2019 à 10 heures TU minutes à l'adresse suivante : salle de réunion de l'UGP sise au ministère de la santé et de l'hygiène publique à l'angle avenue de Sarakawa, avenue du 2 février, côté Sud/Est ; immeuble « quatre ministères » 1^{er} étage, 2^{ème} porte à droite.**

Lomé, le

Pour le coordonnateur et p.o,
Le responsable programmes et RSS

Dr Koffi Mawugbe SILIADIN